

**SOUFFRANCES  
D'HIVER.**

Le souffle de l'automne a jauni les vallées ;  
Leurs feuillages errants dans les sombres  
allées  
Sur le gazon flétri retombent sans couleurs,  
Adieu l'éclat des cieux ; leur bel azur a altéré,  
Et le scapir charmant de l'oiseau solitaire  
A disparu comme les fleurs.

L'aquilon seul gemit dans les campagnes  
nuées ;  
Tout se voile ; les cieux, vaste océan dénués,  
Ne restent sur nous qu'un jour terné et  
changeant.  
L'orage s'est levé ; l'hiver s'avance et  
gronde,  
L'hiver saison des jeux pour les riches du  
monde,  
Saison des pleurs pour l'indigent.

Oh ! le vent dechainé sème en vain les temp  
êtes,  
Heureux du monde, il passe et respecte vos  
foies  
L'ivresse du plaisir embellit vos instants,  
Et malgré les livers vous respirez encore,  
Dans les tardives fleurs que vos soins font  
éclore,  
L'n dernier souffle du printemps

Et le bal recommence, et la beauté s'oublie  
Aux sautes concerts de la molle Italie,  
A ces accords touchants de grâce et de lan-  
gueur ;  
Et, bercés à ces bruits qu'un doux écho pro-  
longe,  
Tous les prestiges du bonheur.

Mais la douleur aussi veille autour de sa proie ;  
Soulèvez, soulèvez ces longs rideaux de soie  
Qui défendent vos nuits des lueurs du matin ;  
Hélas ! à votre seuil que verrez-vous paraî-  
tre ?  
Quelque femme éplorée, ou bien encore peut-  
être  
Un vieillard tout pâle de faim.

Oh ! vous ne savez pas ce qu'on souffre à  
toute heure  
Sous ces toits indignants, froids et triste de  
meure  
où l'aquilon pénétre, et que rien ne défend ;  
Non, vous ne savez pas ce que souffre une  
Mère  
qui glâcée elle-même au fond de sa chau-  
mière,  
Ne peut réchauffer son enfant ;

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides  
Sous vos balcons dorés tendre des mains  
avidés ;  
Le bruit des instruments vous dérobe à moi-  
tié  
Le cri que j'entendais au pied de vos mur-  
ailles,  
Le cri de désespoir qui va jusqu'aux entrail-  
les  
Oh ! pitié ! donnez par pitié !

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline ;  
Pitié pour l'humble enfant ; pitié pour l'or-  
phelin  
qu'un peu d'or ou du pain saure du dishon-  
neur ;  
Ils sont là ; leur voix triste essaye une prière ;  
Dites, resterez-vous aussi froids que la pierre  
Ou s'agenouille la douleur ?

Donnez ! ce plaisir pur, ineffable, coûteux,  
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous  
reste  
Un charme consolant que rien ne doit flétrir ;  
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espé-  
rance.  
Donnez ; il est si doux de rêver en silence  
Aux larmes qu'on a pu tarir ;

Donnez ! et quand viendra cette heure où la  
peur  
vous le vent de la mort languit tout oppres-  
sée,  
Le frisson de vos coeurs sera moins doulou-  
reux ;  
Et quand vous paraîtrez devant le juge aus-  
tère,  
Vous direz : J'ai connu la pitié sur la terre,  
Je puis la demander aux cieux.

—TURQUITY.

**MACONNERIE.**

Par Frère Wilfrid Camirand, Avocat, Nic  
olet P. Q.

(SUITE).

Léon XIII. l'a dit : Satan a sa  
"synagogue," son armée, qui est la  
franc-maçonnerie, dont les ramifica-  
tions étroitement maintenant tous les  
peuples. Fait digne de remarque,  
c'est précisément au cœur des nations  
les plus civilisées et jadis les plus re-

ligieuses que la secte va frapper de  
préférence.

La France et l'Italie en sont des ex-  
emples frappants.

Il semble que la patrie des Charle-  
magne, des saint Louts, des Jeanne  
d'Arc, et la terre qui fut le berceau du  
catholicisme, la terre arrosée, fé-  
condée, sanctifiée par le sang de 15  
millions de martyrs, qui renferme les  
tombeaux de Pierre et Paul, soient de-  
venues le point de mire de la rage in-  
fernale. Il semble encore que ces  
peuples, après avoir secoué leur état  
primitif de paganisme, après avoir at-  
teint les plus hauts degrés de la civili-  
sation, après avoir étonné le monde  
entier par l'éclat de leurs œuvres ad-  
mirables, leurs progrès dans les arts, les  
sciences, la littérature, et avoir donné  
pendant des siècles, l'exemple des ver-  
tus les plus pures, d'un zèle et d'un  
dévouement sans bornes à l'Église  
catholique, il semble, dis-je, que ces  
peuples tendent aujourd'hui vers  
l'état païen.

Les doctrines qu'ils préconisent,  
vers cette fin de siècle, n'ont d'autre  
but et ne peuvent avoir d'autres consé-  
quences.

Les but des sectes est de ramener le  
monde civilisé aux erreurs de l'ancien  
paganisme. Il leur faut défaire 19  
siècles de civilisation et de saintes  
croyances à la religion du seul et vrai  
Dieu. L'œuvre entreprise est de dé-  
christianiser les peuples, de leur faire  
perdre la foi et d'effacer, si possible,  
l'idée et le nom du Créateur et souve-  
rain Maître de toutes choses.

Tout observateur sensé, qui veut se  
donner la peine de réfléchir et d'étu-  
dier ce qui se passe autour de lui, à  
l'heure présente, ne peut conclure  
autrement.

Maintenant, laissez-moi vous dire  
que ce travail de déchristianisation  
que l'on remarque dans ces deux pays  
se fait aussi sentir sur les plages cana-  
diennes.

Canadiens, soyons sur nos gardes.  
Les franc-maçons sont les mêmes par-  
tout : ils sont aussi malintentionnés en  
Canada que sous le ciel des vieilles  
contrées européennes. Ils sont de-  
venus une force réelle, une puissance  
qui, bientôt n'aura plus de contrepoids  
pour la contrebalancer, et les nations  
baptisées ne s'unissent pas dans un  
commun effort pour les combattre avec  
activité et refouler vers sa source le  
flot toujours croissant de cette mer  
d'iniquités qui menace de submerger  
et détruire à jamais la foi, la vraie re-  
ligion et la civilisation moderne.

Déjà, un ancien premier ministre  
d'Angleterre, Disraeli, plus tard lord  
Beaconsfield, dans une circonstance  
solennelle, a pu dire avec beaucoup de  
vérité : "Il n'y a que deux véritables  
puissances dans le monde, le religion  
catholique et la franc maçonnerie."

Cette parole ne manque pas de bon  
sens, car si l'on étudie bien le moindre  
des événements, si l'on fait la philo-  
sophie de l'histoire, on peut constater  
que tout ce qui fut grand, noble et  
beau a été inspiré par la foi catholique,  
que les peuples lui doivent leurs gloires  
les plus pures, leurs monuments les  
plus durables ; que le catholicisme a  
adouci leurs mœurs en leur préparant  
un avenir brillant, en leur ouvrant  
les voies du bien-être, en leur ouvrant  
les sentiers du bonheur, pour, enfin,  
les conduire au séjour des félicités  
éternelles.

Par contre, on voit que la franc ma-  
çonnerie a toujours travaillé et tra-  
vaille encore à détruire cet idéal ; que  
son œuvre est une œuvre de perturba-  
tion, de trouble, de dissensions sans  
nombre, dont le résultat a toujours été

le renversement des trônes, des roy-  
autés et des autels, pour y substituer  
l'anarchie, le désordre, l'esprit d'un  
piété la corruption des mœurs, et  
préparer ainsi le royaume du Mal, le  
régne de Satan, suivant ces paroles  
blasphématoires de l'un des plus fa-  
meux corymbes de la secte

"Dieu c'est le mal"

"La propriété c'est le vol"

Telles sont les énormités auxquelles  
conduisent invariablement les doctrines  
maçoniques.

L'auguste chef de la catholicité a  
donc mille fois raison de dénoncer et  
de condamner une secte qui produit  
de semblables monstruosités et de con-  
seiller à tous les catholiques, A tous les  
hommes honnêtes de la combattre sans  
trêve ni merci. Dans son encyclique  
de 1884, il fait entendre ce cri d'an-  
gisse.

"En premier lieu, arrachez à la  
franc-maçonnerie le masque dont elle  
se couvre et faites la voir telle qu'elle  
est."

C'est en exécution de ce conseil, dans  
la mesure de mes forces, que j'ai cru  
devoir faire la présente conférence,  
que j'écris par cet extrait de Mgr  
Bougaud :

"Plus de catholicisme, dit Luther au  
15<sup>e</sup> siècle ; plus de christianisme, ré-  
pond Voltaire au 18<sup>e</sup> siècle. Et le 19<sup>e</sup>  
siècle conclut : Plus de religion. Voilà  
ce nous en sommes et le dernier mot  
de la tragédie, du moins de la tragédie  
religieuse, car la même logique pour-  
sant les choses à leurs conséquences,  
des voix hardies ont ajouté : plus de  
religion, donc plus de famille, plus de  
propriété, plus de société."

"Le 19<sup>e</sup> siècle vit le premier acte  
de cette tragédie redoutable et l'Europe  
entière trembla sur sa base."

"Le 19<sup>e</sup> siècle vit le second acte et  
s'abîma dans le sang."

"Le 19<sup>e</sup> siècle assiste au troisième  
et il aura de la peine à ne pas en  
mourir."

Voilà, bien en raccourci, la situa-  
tion telle qu'elle nous est faite par  
l'action des sectes, aux derniers jours  
de ce siècle.

Laissez-moi terminer par ces deux  
strophes d'un poète chrétien :

19<sup>e</sup> siècle ! on a bien vu d'épais nuages  
S'amonceler, se grouper sur la route des  
âges ;  
On a vu sous le sceptre ou d'un peuple ou  
d'un roi,

Bien des hontes jaillir comme la honte à toi.  
Mais, 19<sup>e</sup> siècle pervers ! leur fange était  
moins crue,  
Car eux gardaient la sève et toi tu l'as per-  
due,  
Car tu manques de foi.

Sicelannique, toi seul, dans ta haine profonde,  
N'as point de ces retours vers le Maître du  
monde ;

Ton âme s'est faussée à force de sentir  
Et sa trompeuse voix ne peut que te mentir,  
Toi seul ne sauras point te retrouver toi-  
même,  
Ni prendre peur linéol, à ton heure  
suprême  
L'n dernier repentir.

**NOS SOUHAITS.**

A tous les membres de la C. M. B. A.  
LE CANADIEN souhaite une bonne Fête  
de Noël et une heureuse Nouvelle  
Année.

**NOUVELLES SUCCURSALES.**

Trois Nouvelles Succursales ont été insti-  
tuées durant le mois de Novembre. La Suc-  
cursale 25 a été instituée le 8 du mois à Mt.  
Carmel Ont., par Frère Joseph Kidd, la Suc-  
cursale 26 le 11 à Campbellton, N. B., par  
Frère B. J. Johnson, la Succursale 27 le 21,  
à Durham, Ont., par Frère Joseph Kidd.

Nous publions dans la partie Anglaise la  
liste des officiers pour l'année courante.

**LA MUTUALITE**

Le Secours Mutuel en France

La loi d'avril 1894 sur les sociétés de  
secours mutuels a été un progrès très  
sérieux qui met la France, à cet égard,  
au niveau des peuples les plus maine-  
ment civilisés. Jadis "à cet égard,"  
car le progrès n'est que partiel, et nous  
sommes loin encore du but, tant que  
nous n'aurons pas une bonne loi gé-  
nérale, une loi équitable et vraiment  
juste sur les associations. Mais, en  
attendant, la loi de 1894 sur les socié-  
tés de secours mutuels est un grand  
progrès.

Il faut remarquer d'abord que cette  
loi de liberté relative est, comme toutes  
les lois de liberté, une conquête de  
ceux qui en avaient besoin. C'est sur  
les vœux répétés des "représentants  
les plus autorisés des sociétés de se-  
cours mutuels, comme le dit la circu-  
laire ministérielle, c'est-à-dire c'est  
par la suite d'une poussée populaire,  
que cette loi a été enfin établie. Les  
sociétés de secours mutuels sont auto-  
risées à vivre plus largement qu'autre-  
fois, parce qu'elles ont vécu énergi-  
quement et ont vigoureusement affirmé  
leur volonté de persévérer dans l'être.  
Ainsi seront accomplis tous les progrès.  
Les montagnes s'abaissent parfaite-  
ment, à la condition qu'on monte des-  
sus.

La société de secours mutuels de  
demain sera tout autre chose que celle  
d'hier. Elle n'aura pas pour unique  
objet "l'assurance contre la maladie  
et certains risques ordinaires de la  
vie." Elle pourra se permettre toutes  
les combinaisons de l'esprit de prévoy-  
ance et toutes les organisations "sus-  
ceptibles de faire produire à la petite  
épargne son maximum d'effet." C'est  
cette loi. C'est le texte même de la  
circulaire explicative du ministre de  
l'Intérieur. Les Sociétés de secours  
mutuels ne seront plus circonscrites  
aux limites d'une ville ou d'un départe-  
ment. Elles pourront s'associer les  
unes aux autres et se soutenir mutuel-  
lement et ce sera comme une mutuali-  
té entre les mutualités et un secours  
réciproque entre les sociétés de secours  
mutuels.

Enfin, les sociétés de secours mutuels  
ne seront plus forcées de verser leur  
fond à la Caisse des dépôts ; elles pour-  
ront les placer elles-mêmes ou  
elles voudront, mêmes acheter  
des immeubles. Elles pourront re-  
cevoir des donations et des legs. Elles  
pourront constituer des retraites à leurs  
membres. Bref, elles seront des pro-  
priétaires dans toute l'étendue du mot,  
pouvant hériter, pouvant administrer  
leurs biens, pouvant donner, comme  
vous et moi, quand les circonstances  
nous favorisent.

Voilà le tableau d'ensemble. Il est  
très satisfaisant.

Ce progrès est dû, comme je l'ai dit,  
à la force qu'ont acquise par elles-  
mêmes les sociétés de secours mutuels  
telles qu'elles existaient, quelque gên-  
ées, amaliguées et entravées. C'est  
un grand exemple. Il est curieux à  
remarquer comme, en France, la socié-  
té de production végétale et comme la  
société de secours prospère, et comme  
entre les deux, la société de consom-  
mation vit à moitié, sans végéter tout  
à fait, mais sans porter haut sa crête.  
Nous sommes mauvais pour nous asso-  
cier à demain de consommer  
économiquement, excellent pour  
nous associer à demain de gagner et  
de prévoir en commun. C'est toujours  
l'esprit d'épargne qui est la caracté-  
ristique de la race et c'est l'entre-  
prise qui l'est moins.